

Conférence téléphonique sur les résultats

T2 2026

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS



5N+

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans la présente présentation peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que la Société juge raisonnables lorsqu'elles sont formulées, notamment que 5N+ sera en mesure de maintenir en poste et d'embaucher du personnel clé et de préserver les relations avec ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux; que 5N+ continuera de mener ses activités dans le cours normal des affaires; que 5N+ sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance; que 5N+ réussira à traiter les commandes de son carnet de commandes en temps opportun; que 5N+ ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou de perturbations importantes de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles; que 5N+ sera en mesure de générer de nouvelles ventes, de produire, de livrer et de vendre des produits aux volumes et aux prix prévus et de contrôler ses coûts; ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement futur, reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2025 de 5N+ daté du 24 février, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans les énoncés prospectifs de la présente présentation se produiront ou, s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N+ pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N+. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente présentation sont valables en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour ces énoncés prospectifs afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre certains éléments clés des résultats financiers attendus de la Société, ainsi que ses objectifs, priorités stratégiques et perspectives, et pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont avertis que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Faits saillants financiers

- > Pour le deuxième trimestre de 2026, les produits ont augmenté de 28 % pour atteindre 122,4 M\$, comparativement à 95,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, en raison principalement de la hausse des volumes dans les secteurs Semiconducteurs spécialisés et Matériaux de haute performance.
- > Stimulé par la hausse des volumes dans les deux secteurs, le BAIIA ajusté¹ a augmenté de 10 %, pour atteindre 26,6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2026, comparativement à 24,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025.
- > La marge brute ajustée¹ a atteint 37,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2026, soit une hausse de 12 % par rapport au deuxième trimestre de 2025. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes¹ s'est établie à 30,3 % pour le deuxième trimestre de 2026, comparativement à 34,6 % pour le deuxième trimestre de 2025, l'augmentation du coût des intrants de métaux et des produits chimiques ayant atténué l'incidence favorable de la hausse des volumes.
- > Pour le deuxième trimestre de 2026, le résultat net a été de 19,7 M\$, comparativement à 15,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025.
- > Au 30 juin 2026, le carnet de commandes¹ se chiffrait à 420,0 M\$, ce qui représente 313 jours de produits annualisés, en baisse de 23 jours par rapport au trimestre précédent et en hausse de 16 jours par rapport au 30 juin 2025.
- > Au 30 juin 2026, la dette nette¹ s'établissait à 23,7 M\$, par rapport à 50,3 M\$ au 31 décembre 2025, et le ratio dette nette/BAIIA¹ de la Société s'établissait à 0,21x au 30 juin 2026.

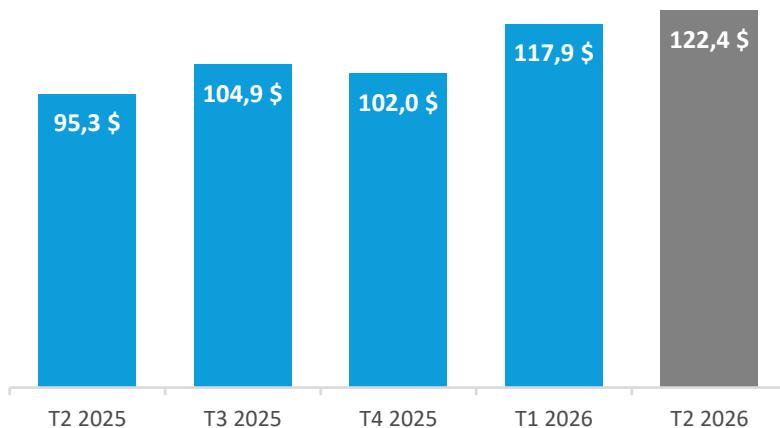
¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Produits

Trimestre clos le 30 juin 2026

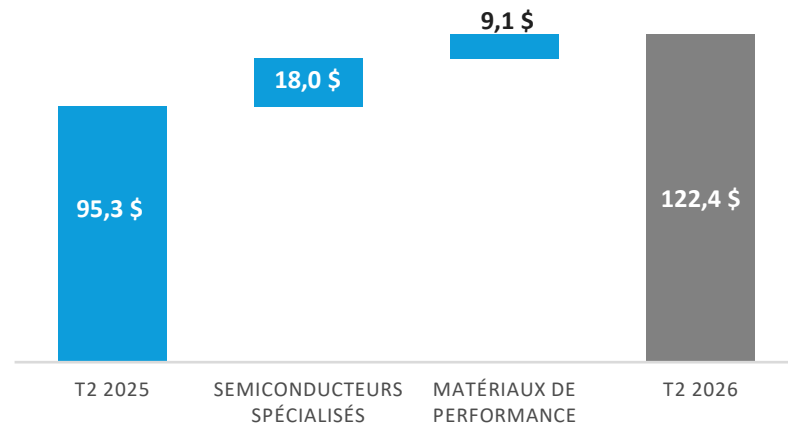
Produits

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



Produits – comparaison trimestrielle

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



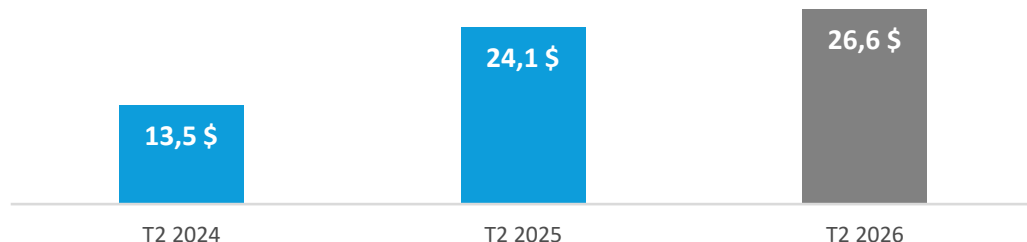
Pour le deuxième trimestre de 2026, les produits ont augmenté de 28 % pour atteindre 122,4 M\$, comparativement à 95,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025, en raison principalement de la hausse des volumes dans les secteurs Semiconducteurs spécialisés et Matériaux de haute performance.

BAIIA ajusté & BAIIA

Trimestre clos le 30 juin 2026

BAIIA ajusté

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



BAIIA¹

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



Pour le deuxième trimestre de 2026, le BAIIA ajusté a augmenté de 10 %, pour atteindre 26,6 M\$, soit une marge du BAIIA ajusté¹ de 21,7 %, comparativement à 24,1 M\$, soit une marge du BAIIA ajusté de 25,3 %, pour le deuxième trimestre de 2025.

Pour le deuxième trimestre de 2026, le BAIIA s'est établi à 32,9 M\$, contre 23,9 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025. Cette augmentation de 9,0 M\$ s'explique principalement par la hausse du recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions et du BAIIA ajusté. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA ajusté et le BAIIA sont (le recouvrement) la charge au titre de la rémunération à base d'actions, les coûts de mise en place du système ERP et (le profit) la perte de change.

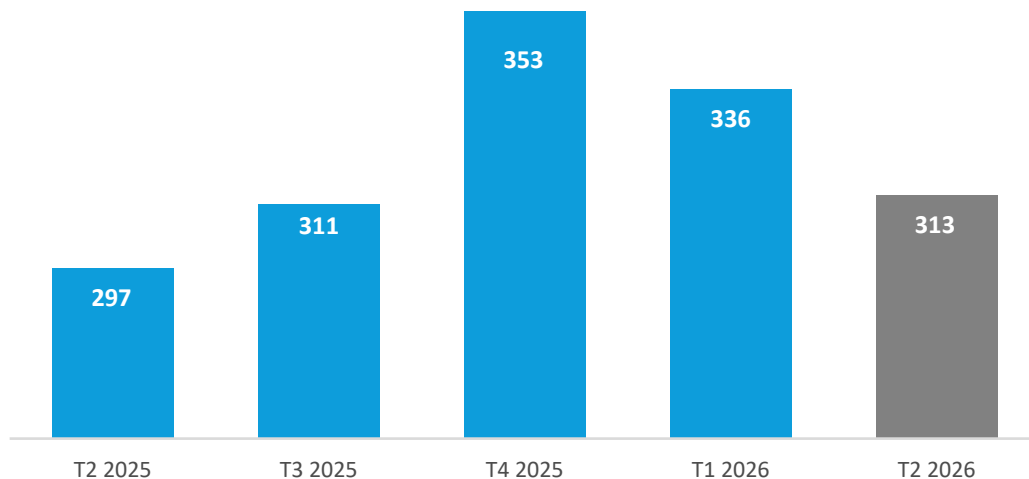
¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Carnet de commandes

Trimestre clos le 30 juin 2026

Carnet de commandes

(EN NOMBRE DE JOURS)



Au 30 juin 2026, le carnet de commandes se chiffrait à 420,0 M\$, ce qui représente 313 jours de produits annualisés, en baisse de 23 jours par rapport au trimestre précédent et en hausse de 16 jours par rapport au 30 juin 2025.

Les nouvelles commandes¹ du secteur Semiconducteurs spécialisés ont représenté 86 jours pour le deuxième trimestre de 2026, en baisse de 51 jours par rapport à 137 jours pour le premier trimestre de 2026. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux de haute performance ont représenté 66 jours pour le deuxième trimestre de 2026, soit une baisse de 13 jours comparativement à 79 jours pour le premier trimestre de 2026.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2026

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation comme défini avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts de mise en place du système ERP, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte (du profit) à la réévaluation d'un instrument financier, de la dépréciation (reprise de dépréciation) des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, et de l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises. La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

(en milliers de dollars américains)	T2 2026 \$	T2 2025 \$	S1 2026 \$	S1 2025 \$
Produits	122 358	95 311	240 251	184 199
Charges d'exploitation	(94 470)	(75 838)	(184 071)	(149 615)
Résultat d'exploitation	27 888	19 473	56 180	34 584
(Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions	(6 034)	(807)	(9 704)	586
Coûts de mise en place du système ERP	217	156	406	316
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	-	1 000	-	1 000
Amortissement	4 496	4 324	8 904	8 452
BAIIA ajusté	26 567	24 146	55 786	44 938
Marge du BAIIA ajusté	21,7 %	25,3 %	23,2 %	24,4 %

Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2026

BAIIA

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, la charge (le recouvrement) d'impôt et l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

(en milliers de dollars américains)	T2 2026 \$	T2 2025 \$	S1 2026 \$	S1 2025 \$
Résultat net	19 671	15 227	37 433	24 800
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	2 208	2 353	4 322	5 070
Charge d'impôt	6 481	1 990	14 178	5 525
Amortissement	4 496	4 324	8 904	8 452
BAIIA	32 856	23 894	64 837	43 847

Marge brute ajustée

La marge brute ajustée est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de la charge de dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute ajustée par le total des produits.

(en milliers de dollars américains)	T2 2026 \$	T2 2025 \$	S1 2026 \$	S1 2025 \$
Total des produits	122 358	95 311	240 251	184 199
Coût des ventes	(89 032)	(65 888)	(169 147)	(127 780)
Marge brute	33 326	29 423	71 104	56 419
Amortissement inclus dans le coût des ventes	3 711	3 551	7 334	6 954
Marge brute ajustée	37 037	32 974	78 438	63 373
Marge brute ajustée en pourcentage	30,3 %	34,6 %	32,6 %	34,4 %

Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2026

Dette nette

La dette nette correspond au montant total de la dette moins la trésorerie. Toute mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. La dette nette constitue un indicateur de la situation financière globale de 5N+.

Ratio dette nette/BAIIA

Le ratio dette nette/BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA des 12 derniers mois.

(en milliers de dollars américains)	Au 30 juin 2026 \$	Au 31 décembre 2025 \$
Dette bancaire	-	-
Dette à long terme, y compris la partie courante	79 043	109 837
Obligation locative, y compris la partie courante	28 409	30 153
Sous-total de la dette	107 452	139 990
Obligation locative, y compris la partie courante	(28 409)	(30 153)
Total de la dette	79 043	109 837
Trésorerie	(55 388)	(59 573)
Dette nette	23 655	50 264

Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des 12 prochains mois. Il est exprimé en dollars et estimé en nombre de jours, lequel ne peut dépasser 365 jours. Les nouvelles commandes représentent le nombre de commandes reçues durant la période considérée, exprimé en nombre de jours, et sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de 5N+ à maintenir et à accroître ses produits.



Gage de
performance